



APEL Sainte Bernadette

5, rue de l'église
13290 Les Milles



Demande d'aide cantine 2025

Cette année, la ville d'Aix-en-Provence attribuera de nouveau une aide aux élèves des établissements privés de la ville. Cette aide peut être attribuée sur critères sociaux pour les élèves aixois qui mangent à la cantine.

Conditions d'obtention de l'aide :

- Être domicilié à Aix, Les Milles, Luynes, Puyricard, Célony
- Justifier de revenus peu élevés,
- Avoir un ou plusieurs enfants déjeunant régulièrement (minimum 2 jours/semaine) dans un restaurant scolaire.

Validité de l'aide :

- L'aide est allouée pour l'année scolaire en cours, de septembre à juin.
- La demande d'aide doit être renouvelée chaque année.

Ce document accompagné des justificatifs des revenus familiaux doit être envoyé par mail à l'adresse de l'APEL (apel13.saintebernadette@gmail.com) avant le 30/09/2025.

Dans le cas où vous êtes éligible à cette aide, elle vous sera versée directement par l'APEL.

Joindre au bulletin-réponse au verso les justificatifs. Sans eux, votre demande ne sera pas traitée.

Documents à fournir :

- ✓ **Avis d'imposition** des personnes vivant au foyer avec le détail.
- ✓ Attestation du **coefficient familial de la CAF**
- ✓ Justificatif **des pensions alimentaires** allouées
- ✓ Justificatif **de toute autre ressource**
- ✓ Justificatif **de domicile** de moins de 3 mois



APEL Sainte Bernadette

5, rue de l'église

13290 Les Milles



Demande d'aide cantine 2025

NOM-Prénom du (ou des) parent(s) demandeur de l'aide

Nombre d'enfants à charge _____

Nombre de personnes dans le foyer (parents compris) _____

Enfants scolarisés à l'école Sainte Bernadette :

Nom	Prénom	Classe En 2025/2026

Nombre de repas pris à la cantine par les enfants (de 2 à 4) : _____

Souhaitez vous apporter un complément à votre demande ?
